

HEURE DES QUESTIONS

Auteur PLR, par Anne-Marie SAUTHIER-LUYET
Objet Fourniture de masques de protection pour le personnel des EMS
Date 06/11/2020
Numéro 2020.11.313

Au printemps dernier, un lot important de masques de protection s'est révélé impropre à l'utilisation et a dû être renvoyé à l'expéditeur. Actuellement, des délais de livraison allongés et des quantités réduites sont fournies dans les EMS, sous prétexte que la priorité est accordée aux établissements hospitaliers.

Qu'en est-il réellement de l'approvisionnement des EMS en masques de protection FFP2?